

A l'attention de la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation à propos de la consultation sur la feuille de route Montréalaise en économie circulaire.

Monsieur le greffier,

Je vous transmets deux opinions pour la consultation.

#### C- Chaines de valeur sectorielles

La première est la mise en place d'ateliers de démantèlement au niveau de la municipalité.

Le processus de démantèlement est un levier d'action pour la récupération des matières résiduelles des objets complexes. Pour le moment les objets complexes sont envoyés à l'enfouissement. Or la création du maillon de démantèlement favoriserait la circularité des flux de matières et contribuerait à ce que les chaînes de valeur des matières comme le plastique, le métal et le verre soient complètes.

Les ateliers peuvent être implantés au niveau des écocentres. Concrètement, des employés auraient la charge du démantèlement des objets pour ensuite envoyer les matières dans les filières de recyclage appropriées après avoir trouvé des solutions sur-mesure de stockage et du transport en fonction du contexte. La mise en œuvre de ces ateliers sur la municipalité montréalaise favoriserait les performances de la Ville dans la récupération des matières résiduelles, réduirait l'empreinte environnementale liée à l'enfouissement et favoriserait l'économie circulaire. Cette action peut également intégrer un programme d'insertion professionnelle.

#### B- Écosystème d'affaires

Une deuxième opinion est le développement d'une plateforme logistique de proximité revalorisant les produits déclassés ou hors calibres des producteurs locaux pour les mettre à disposition des structures d'aide alimentaire. Par cette plateforme logistique de proximité la Ville de Montréal favorisera l'intégration de la gestion des matières résiduelles à l'épicerie sociale.

De nombreuses actions d'épiceries solidaires sont présentes à Montréal et la Ville a soutenu leur développement. Ainsi, il pourrait être intéressant d'aider concrètement ces épiceries et autres structures d'aide alimentaire en mettant à leur disposition des outils collaboratifs. Une plateforme permettrait de répondre à ces enjeux ainsi qu'aux objectifs gouvernementaux d'incitation à l'économie circulaire. Concrètement, La Ville peut financer la création de la plateforme et accompagner les entreprises pour qu'elles créaient des liens collaboratifs entre elles et ainsi transiter vers une économie circulaire.

Une plateforme logistique de proximité consiste à la création d'une base de données référençant les organismes d'offres et de demandes. Il peut également y être indiqué certains critères qui facilitent ensuite la mise en relation des producteurs et des structures d'aides alimentaires du secteur montréalais. Par cette démarche les organismes pourront optimiser les ressources dans une logique circulaire, réduire la production de matières résiduelles et diminuer le gaspillage des matières organiques déclassées et hors d'usage. Cela contribuera également au bien-être des individus et des collectivités en offrant une alimentation locale et de qualité au plus grand nombre et luttera contre la précarité alimentaire.

Ce projet fédérateur et utile au territoire apportera le coup de pouce nécessaire à la concrétisation de projets profondément utiles pour le bien commun.

Cléa Bouvet, étudiante française en échange universitaire à la maîtrise en Environnement de l'Université de Sherbrooke